

● (1550)

Je me souviens que l'automne dernier, quand nous avons discuté de ce projet de loi, le ministre de l'Expansion économique régionale a donné aux députés des exemples des activités que l'Agence d'examen de l'investissement étranger examinait. Il a dit que cette agence ne mettrait pas de bâton dans les roues d'une personne qui essaie d'établir un stand à hot dogs ou un petit restaurant. J'ai alors rappelé au ministre que la plus grande chaîne de restaurants du pays, et du monde à vrai dire, est une chaîne de restaurants où l'on vend des hamburgers et des hot dogs. C'est une des entreprises les plus lucratives et les plus rentables du monde. Notre parti est en faveur de l'investissement étranger mais nous voulons que tous les Canadiens en retirent de gros avantages économiques.

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe à ce débat. L'amendement proposé par mon collègue doit permettre au gouvernement de garder la mainmise sur l'économie canadienne. S'il la perd, notre économie en pâtira et cela ne favorisera guère la création d'emplois ou la protection des emplois existants.

Ce projet de loi est plutôt insultant pour les Canadiens car en fait, il laisse entendre que le gouvernement ne les croit pas capables de créer les emplois et les richesses qui amélioreront notre sort. Le gouvernement laisse entendre qu'il est nécessaire d'aller outre frontière pour trouver des gens vraiment désireux de donner de l'expansion à notre économie.

Nous constatons parfois le même genre d'attitude dans les petites localités où l'on croit utile de faire venir des experts de l'extérieur pour bâtir des routes locales ou planifier les villes. Nous avons tendance à croire que nos médecins locaux ne sont pas aussi bon que ceux d'ailleurs. On a toujours l'impression que l'herbe est plus verte de l'autre côté de la barrière.

Cet amendement a pour but de montrer que l'herbe est plus verte de notre côté. Nous possédons les qualités humaines nécessaires, l'intelligence et le désir de faire les choses que seul Investissement Canada est capable de faire pour nous, à en croire le gouvernement.

Il faut bien dire que les mesures prises par ce dernier correspondent aux opinions des députés conservateurs. Au comité, la semaine dernière, nous avons discuté du rôle de l'entrepreneur. De toute évidence, les membres du caucus conservateur qui étaient présents croyaient qu'un entrepreneur était une personne ayant de l'argent à investir. A mon avis, il faut avoir non seulement les moyens financiers voulus, mais aussi l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour lancer une entreprise utile. Cela veut dire qu'il faut pouvoir combiner ses connaissances avec son capital ou l'argent emprunté de façon à lancer une industrie ou une entreprise.

Je crains que le rejet de cet amendement ne nous prive de tout contrôle sur notre économie et empêche le Parlement de nous orienter dans la bonne voie. Dans certains domaines, nous risquons fort de perdre non seulement tout contrôle sur notre économie, mais également des emplois.

Par exemple, les ventes de bois de construction en résineux font l'objet d'un débat animé des deux côtés de la frontière. Les législateurs américains tentent d'imposer des quotas sur les importations de résineux canadiens parce que nous réussissons à concurrencer trop bien les producteurs américains. S'ils ne parviennent pas à limiter les importations de bois canadien, ce projet de loi donnera à des sociétés américaines la possibilité

Investissement Canada—Loi

de racheter des scieries de Thunder Bay, de Colombie-Britannique et de la région de l'Atlantique, de diminuer leur production ou de les fermer tout en conservant les droits sur les sources d'approvisionnement en bois. Une telle situation permettrait aux maisons mères américaines d'accroître leurs débouchés et de créer des emplois pour les Américains. Ce projet de loi pourrait très bien avoir un tel effet sur le secteur des pâtes et papiers qui fait parfois une rude concurrence aux Américains.

Les États-Unis nous ont déjà accusés de subventionner nos entreprises de pâtes et papiers et d'appliquer des tarifs supérieurs à ceux en vigueur chez eux. C'est une raison de plus qui pourrait inciter les Américains à se servir de ce projet de loi pour racheter des entreprises canadiennes et limiter leurs activités au détriment de nos collectivités et des Canadiens. Beaucoup d'usines de pâtes et papiers sont la seule entreprise de la ville où elles se trouvent. Ce projet de loi semble avoir été conçu par quelqu'un ayant une foi aveugle dans un système qui n'existe plus. Le secteur privé et le secteur public demeurent, mais le système de la libre entreprise a disparu depuis longtemps.

J'espère que les amendements proposés par mon collègue seront acceptés et que le mécanisme actuel demeurera intact pour qu'au moins le cabinet et le gouvernement puissent imposer de nouvelles règles qui ne sont pas prévues dans la loi. En refusant cet amendement, non seulement le gouvernement remettrait à des étrangers les clés de nos villes, mais il leur permettrait de contrôler nos entreprises, nos emplois et nos moyens d'existence.

M. Sergio Marchi (York-Est): Monsieur le Président, je m'empresse une fois encore de participer au débat sur l'investissement au Canada. Avant Noël, le ministre chargé de parrainer ce projet de loi avait expliqué en termes très nets que le Canada était à nouveau prêt à se lancer dans les affaires et à accueillir les investissements. Il s'agit peut-être de la phrase-clef d'où proviennent certaines erreurs que le gouvernement tente de propager de l'Atlantique au Pacifique.

La première erreur qu'il répète est que l'AEIE était contre l'investissement étranger et que le parti libéral s'y opposait également. La deuxième erreur, c'est que tout à coup, grâce à Investissement Canada, les portes seront grandes ouvertes aux investissements qui afflueront du jour au lendemain, créant les milliers d'emplois que le premier ministre (M. Mulroney) estime nécessaires au Canada.

● (1600)

Il y a lieu de signaler en termes très énergiques que ce sont là que des faussetés. L'AEIE n'était pas contre l'investissement étranger. C'était un simple mécanisme de protection devant l'investissement étranger. Notre parti, qui avait mis ce mécanisme en place, était pour l'investissement étranger pourvu que ce dernier soit propice au Canada. Il n'y a rien de mal là-dedans. Rien de plus normal que de dire qu'il faut examiner l'investissement étranger au point de vue canadien et accorder la préséance à l'intérêt du Canada sur celui d'un conseil d'administration à New York. Il faut se rendre compte que des principes de ce genre sont appliqués dans d'autres pays et sont à l'honneur sur le plan international. Quand le gouvernement prétend que nous devons savoir comment faire concurrence à d'autres pays pour vendre nos produits, je crois alors qu'Investissement Canada ne fait rien pour soutenir cette concurrence.